

École La Framboisière Valframbert
Année scolaire 2022 / 2023

Conseil d'école du 8 novembre 2022

Présents :

. Représentant de la mairie : Me Théfaine, M Aïvar

. Parents d'élèves élus au conseil d'école : Mes Cartier, Moisson, Rouillard, Chancerel, Moreau, Vesque et Mrs Besnard et Deslandes.

. Enseignants Huyghe Damien, Conill Christelle, Laroze Pauline, Covasso Lucie, Seurin Stéphanie, Guillaume Pierrick, Carfantan Sébastien,

. Me Gautier présidente de l'APAE.

Excusés : Inspectrice de l'Éducation Nationale : Mme BELLANGER, les enseignants : Mme Jean, M. Fourez

Rappel de l'ordre du jour

Installation du conseil d'école (résultats des élections, compétences du conseil d'école)

Règlement intérieur

Sécurité

Répartitions

Bilan financier de la coopérative scolaire

Projets de l'année en lien avec le projet d'école

1 Installation du Conseil d'école

Présentation des membres du Conseil d'école

Parents d'élèves, Inspectrice de l'Éducation Nationale, enseignants, élus de la commune.

Résultats des élections du conseil d'école

Taux de participation 2020/2021 : 49,75 %

Taux de participation 2021/ 2022 : 63.78%

Taux de participation 2022 /2023 : 53.61%

166 inscrits et 89 votants dont 8 nuls.

	Titulaires (6)	Suppléants (2)
PS-MS	Mme Chancerel	
MS-GS	Mme Rouillard	
CP- CE1	Mme Moisson	
CE1-CE2	Mme Cartier	Mme Moreau
CM1 -CM2 A	M. Deslandes	M. Besnard
CM1-CM2 B	Mme Vesques	

Le vote s'est déroulé uniquement par correspondance.

Les compétences du conseil d'école

Lecture des compétences du conseil par la directrice :

Adopte le projet d'école (2020-2024).

Vote le règlement intérieur de l'école.

Donne son avis sur toutes les questions concernant le fonctionnement de l'école (dont le projet d'organisation de la semaine scolaire, les activités périscolaires, la restauration scolaire, les actions pédagogiques et l'utilisation des moyens, le programme d'actions établi par le conseil école-collège afin de renforcer la continuité pédagogique (une liaison existe déjà avec les deux collèges de rattachement : visite du collège, échanges avec des élèves de 6^{ème} et des professeurs...) , sur les actions menées contre toutes formes de violence et de discrimination, en particulier le harcèlement).

Donne son accord sur l'organisation d'activités pédagogiques complémentaires. (A.P.C.)

Est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux en dehors des horaires d'ouverture de l'école.

Rappel des modalités de vote :

Qui a le droit de vote ?

- Un seul parent par classe participe au vote, même si le titulaire et le suppléant sont tous les deux présents.
- 2 élus de la commune
- l'inspectrice de la circonscription si elle assiste au conseil d'école.
- Les enseignants.
- La directrice

Règlement intérieur

Le conseil d'école doit se prononcer sur le présent règlement intérieur pour l'année 2020/2021.

Reprise des différents points : Harcèlement : toutes les écoles adhésion au plan PHARE de lutte contre le harcèlement protocoles d'action en cas de harcèlement et aussi de prévention.

Equipes ressources au sein de l'inspection : adhésion des écoles à des actions proposées : journée Non au Harcèlement. Sur l'école, temps de jeux de coopération de la PS au CM2 (jeu de plateau (jeu du verger), parachute, amont travail sur le thème, acrostiches, affichages, jeux de rôles (proposées par Concours du Non au Harcèlement : une production d'école (affiche, clip vidéo etc...))

Le Conseil d'École adopte le présent règlement intérieur : le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

Effectifs et répartition

L'équipe enseignante

1. TPS PS MS Me Covasso	2. MS GS Me Laroze et Mr Fourez	3. CP Me Launay et Mr Guillaume
4. CE1 CE2 Me Conill et Mr Carfantan	5. CM1 CM2A Mes Seurin et Jean	6. CM1 CM2 B Mr Huyghe
	7. Stéphanie Seurin Directrice	

1 AESH qui s'occupent de 2 élèves à besoins particuliers.

Une demande de service civique a été faite par l'école, à ce jour aucune candidature n'a été proposée.

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Effectif total
9/11/21	0									

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Effectif global classe
Classe TPS/PS/MS	0	9	6							15
Classe MS GS			7	10						17
Classe CP CE1					15	5				20
Classe CE1 CE2						9	11			20
Classe CM1/ CM2 A								10	10	20
Classe CM1/CM2 B								7	10	17
TOTAL	0	9	13	9	15	14	11	17	20	109

Effectif total au 8/11/2022 : 109 élèves ; baisse qui se poursuit. Questionnement d'un parent d'élève sur l'éventualité d'une fermeture l'année prochaine au vu de cette baisse et du départ de nombreux CM2. Pas d'info pour le moment. Carte effectuée en janvier. Constat de baisse de naissances passée, d'effectif partout dans le département.

Bilan financier de la coopérative scolaire

Solde au 31 aout 2021 : 5066.34€

Solde au 31 aout 2022 : 3561,29€

Charges		Produits	
Achats de produits pour cession (photos...)	2663.30€	Vente de produits pour cession	4079.50€
Charges des activités éducatives	3411,56€	Produit des activités éducatives	
Cotisations versées OCCE	310,25€	Subventions mairie	
Autres charges courantes		Participation des familles	1201€
		Subvention d'association	1600€
Achats biens durables	32,76€	Recettes exceptionnelles	
dépenses exceptionnelles	2742,98€		
Total	8386,55 euros	Total	6880,50€

L'appel aux dons de 10€ est apprécié par les parents (surtout pour les fratries) ; il faudrait décaler la demande d'adhésion la transmettre en dehors des documents de rentrée (attention à la date de celle de l'APAE).

Cette année, il y a eu 60 dons à la coopérative ce qui représente une somme totale reçue de 600€. Cela représente une participation relativement faible au regard du nombre de familles concernées par l'école. Il a été proposé et validé de faire une nouvelle communication sur la finalité de l'argent récoltée et un nouvel appel au don au printemps 2023.

L'argent de la coopérative scolaire sert à financer l'adhésion à l'USEP (Union sportive des écoles primaires), l'achat des fleurs pour la cour maternelle, l'achat des ingrédients dans les ateliers de cuisine, les entrées de cinéma, les transports pour une sortie, du matériel de jeux de cour...

L'adhésion à l'USEP coûte 250€ pour l'école. Cette 'adhésion à l'USEP permet à l'école de bénéficier de prêt de matériel de sport (tapis, malles de jeux...), de participer à des rencontres sportives et de bénéficier d'activités sportives proposées et encadrées par les personnes de l'USEP.

Les projets de l'année

Axe 1 du projet d'école : Améliorer le déchiffrement, la fluidité et la compréhension de la lecture.

- Atelier de fluence dans les classes et en groupe d'APC.

- Accès à la bibliothèque municipale avec des échanges de livres : accueil 45 min par classe toutes les 3 semaines - lecture offerte par l'animatrice puis emprunt d'un livre. Cette année, possibilité d'emprunter un livre de plus sur la carte familiale. Plan bibliothèque : fonds de livre récents.
- Plan français : formation de proximité pour les enseignants de l'école sur le thème de la compréhension.
- Projet atelier quart d'heure de fluence pour les classes de CM : ateliers lecture de texte, de mots, de pseudo-mots, d'encodage, compréhension - projet construit par la circonscription.
- Participation des élèves des classes de CM au concours des petits champions de la lecture. Intra école, un champion de la lecture qui représentera l'école au niveau départemental etc...
- Projet de mise en voix de texte avec une présentation aux familles dans le cadre de la nuit de la lecture fin janvier (19 au 23 janvier), action en lien avec les médiathèques. L'équipe enseignante a pour projet d'organiser une action sur l'école dans le cadre de la nuit de la lecture, en proposant des ateliers d'écoutes d'histoire. Une présentation des mises en voix des élèves des classes de CM sera proposée lors de cette action. Ouvert aux parents qui souhaitent participer.

Axe 2 du projet d'école : Favoriser la continuité des apprentissages par liaison intra et inter-cycles.

- **Parcours culturel**
 - o Projet musique : chants, percussions corporelles et productions rythmiques pour les élémentaires. Avec pour projet de mise en voix d'un texte par les CM1 CM2 sur le thème de la discrimination raciale. → spectacle aux parents dans le cadre la fête de l'école.
- **EPS** : projet de labellisation Génération 2024.
 - o Participation à des activités USEP avec découverte de certaines activités sportives. Des emprunts de matériel, des tapis vont être mis à notre disposition pour la période 3 ou 4.
 - o Dans le cadre de la JNSS, vendredi 23 septembre, différents ateliers sportifs ont été proposés aux élèves ; équipes de tous les âges (saut en longueur, lancer, acrosport, cécifoot, course longue)
 - o Semaine olympique au printemps, journée olympique le 23 juin
 - o Piscine : tous les lundis depuis la rentrée les classes GS CP CE1 et CM2 se rendent à la piscine Alencéa - 10 séances - merci aux parents agréés et accompagnateurs qui permettent cette activité.
 - o APQ : activité physique quotidienne de 30 min. Tous les jours les élèves se voient proposer des APQ. Des temps de danse dans la classe entre deux temps d'apprentissage, des aménagements de cours pendant les récréations avec du matériel mis à disposition des élèves dans différentes zones de la cour. (des élastiques, des cordes à sauter, des couloirs pour faire des courses de vitesse, un planning d'activité pour le city (foot, basket, hand et balle assise pour ce premier trimestre). D'autres activités seront proposées à la rentrée de janvier.

Sécurité

Exercice incendie : jeudi 29 septembre 2022 temps d'évacuation 3min30. L'alarme a été déclenchée en premier dans le bâtiment des maternelles, puis dans la classe de CE1 CE2 puis dans la classe de CM1 CM2 B et pour finir dans la classe des CM1 CM2 A.

Il faut se déplacer pour déclencher les alarmes dans chacun des bâtiments, et chaque alarme n'est audible que dans son bâtiment. Il ne semble pas possible d'installer une alarme commune. → à prendre en compte pour les travaux de l'école ; quelque chose pour centraliser et le déclencher

Plan Particulier de Mise en Sûreté :

Un boîtier par classe qui enclenche l'alarme pour tout le monde avec un message diffusé dans la cour.

APAE

Me Gautier Présidente, Présidente adjointe Mme Chancerel, Trésorier M. Chancerel ; Mme Bourgault secrétaire

Equipe d'une dizaine de parents - difficile de remonter l'implication après le covid.

Actions programmées cette année : Bourse aux jouets fin novembre, vente de sapins, une tombola en mars, une chasse aux œufs, Fête de l'école début juillet.

Questions diverses

M. Aivar rappelle :

Financement des écoles

- Budget : forfait par élève et par classe auquel on ôte le cout de la photocopie
- Maintenance de la photocopieuse à la charge de la mairie + salaires des atsem

Température du chauffage diminuée à 19° à partir du 15 novembre dans l'ensemble des locaux de l'école. (consigne ministérielle pour tout bâtiment accueillant du public) .

- L'occupation des locaux sur le temps non scolaire. Mr Aivar rappelle que tous les textes précisent que le propriétaire de l'école est la mairie et donc le maire. Une question se pose sur le temps non scolaire. Depuis deux ans, sur demande de la mairie, les enseignants remettent leurs clés d'école à la mairie aux vacances d'été et les récupèrent fin août. Mr Le Maire souhaite qu'une convention d'utilisation des locaux scolaires en dehors du temps scolaire soit signée entre la mairie et les enseignants de l'école afin de retirer toute responsabilité du maire en cas d'accident d'un enseignant dans les locaux en dehors du temps scolaire. Une réunion avec Me Bellanger, l'inspectrice de la circonscription, Mr le Maire et la directrice de l'école va être programmée pour discuter de cette demande de la mairie.
- Des représentants de parents d'élèves relatent des problèmes de langage de la part des personnels CUA sur le temps de pause méridienne. Mr Aivar a rappelé que le temps méridien était un temps CUA et non plus mairie. Le règlement de l'école va être transmis à la CUA pour un rappel. Les personnels de la cantine faisant partie de la communauté éducative, et comme indiqué en page 8 du règlement de l'école, ont des droits et des obligations notamment en termes de respect de la part des élèves et réciproquement. Les parents élus vont rédiger un courrier à la CUA pour ce problème. L'information va être transmise aussi par la directrice de l'école à la personne référente du site de Valframbert.
- Les représentants des parents d'élèves ont remonté quelques interrogations concernant :
- L'évolution de la pratique de notation pour les évaluations des élèves. Les notes sont données à titre indicatif pour certaines évaluations en vue de la préparation des élèves de cycle 3 à l'entrée au collège. Elles viennent compléter sur certaines évaluations les compétences évaluées avec les critères du livret scolaire unique (LSU) qui reste lui le système officiel d'évaluation sur l'école.
- La fermeture du bac à sable : le bac à sable va être fermé comme tous les ans durant l'hiver. Une rubalise va être installée dans les prochains jours.
- Des jeux mimant des comportements violents lors des récréations : l'équipe enseignante va se montrer encore plus vigilante face à ces comportements.

-
Le calendrier des prochains Conseils d'École (sous réserve de changement)

Mardi 7 mars 2023 et mardi 20 juin 2023

Clôture de la séance : 21h00

Le secrétaire

La directrice, Me Seurin